

## **Objet : informations pour la rentrée scolaire 2018**

### **Destinataires :**

- les étudiants de première année de STS SAM – STS CI – CPGE HEC– prépa IFSI

Cher(e)s étudiant(e)s,

Toutes nos félicitations puisque vous venez de franchir avec succès une nouvelle étape de votre parcours scolaire. Vous voilà devenus étudiants de plein droit !

A Bon Secours les études supérieures constitueront, pour certains, l'antichambre du monde professionnel ; pour d'autres elles serviront de tremplin pour parvenir à intégrer des Ecoles de Management, un Bachelor, des Instituts de Formation en soins infirmiers, une licence professionnelle, un bachelor...

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons que chacune et chacun d'entre vous puissent retirer de ces années le maximum de profit.

Vous trouverez, ci inclus différents éléments à compléter et ramener le jour de votre rentrée, suivez les conseils donnés lors de votre rendez-vous d'inscription, privilégiez de préférence votre remise à niveau dans les matières où vous rencontrez le plus de difficultés ...

Cultivez la curiosité intellectuelle à tous égards ; lisez la presse d'information ...

Nous vous souhaitons d'agréables vacances pour revenir en pleine forme à Bon Secours.

Eric Vincendon  
Coordinateur post bac

## DATES DE RENTREE 2018

### Sections post-bac

Classes	Rentrée administrative	Horaires	Salles	Début des cours
<b>Classe Préparatoire HEC 1<sup>ère</sup> année</b>	Jeudi 30 Août	9h00  A noter Bourse aux livres (Classe Prépa HEC uniquement) lundi 3/09 à 17h Salle R4	R4	Lundi 3 sept 7h55
<b>Classe Préparatoire HEC 2<sup>ème</sup> année</b>	Jeudi 30 Août	9h00  A noter Bourse aux livres (Classe Prépa HEC uniquement) lundi 3/09 à 17h Salle R4	R3	Lundi 3 sept 12h55
<b>BTS Support Action Man. 1<sup>ère</sup> année</b>	Mercredi 5 sept	8h30	M31	Mercredi 5 sept 12h55
<b>BTS Assistant Manager 2<sup>ème</sup> année</b>	Mercredi 5 sept	10h30	M32	Mercredi 5 sept 12h55
<b>BTS Commerce International 1<sup>ère</sup> année</b>	Mercredi 5 sept	9h30	M36	Mercredi 5 sept 12h55
<b>BTS Commerce International 2<sup>ème</sup> année</b>	Mercredi 5 sept	11h00	M37	Mercredi 5 sept 12h55
<b>Prépa Infirmiers</b>	Jeudi 13 sept	10h00  A noter évaluation de rentrée à 13h00	R1	Lundi 17 sept 7h55
<b>B.A. Conventry</b>	Jeudi 20 sept	NC	NC	NC

*Destinataires : BTSSAM1- BTS CI1 – CPGE HEC 1*

## **ETUDIANTS 1ère année**

### **LISTE DES PIECES A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE ADMINISTRATIVE**

- ◇ la fiche de renseignements avec photo collée obligatoirement (2 pages à agrafer)
- ◇ l'imprimé "information santé"
- ◇ **Un chèque de caution** pour tous les étudiants, d'un montant de 100 € pour le CDI, restitué à la fin de l'année scolaire (à l'ordre de « *OGEC Notre-Dame de Bon Secours* »)
- ◇ **Un chèque du montant de la scolarité** : si vous ne payez pas votre scolarité par prélèvement automatique « à l'ordre de *OGEC Notre-Dame de Bon Secours* » (en mentionnant le nom de l'étudiant et la classe au dos du chèque).

***pour rappel : Ci-dessous les montants des frais annuels en contribution forfaitaire***

Classe	Etudiant externe	Etudiant ½ pensionnaire
BTS Commerce International	1335,50 €	2025,50 €
BTS Support Action Managériale	1333,50 €	2023,50 €
Classe prépa HEC	1483,50 €	2173,50 €

- ◇ **Pour les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur** : fournir une copie de la notification de bourse 2018-2019 afin de pouvoir percevoir dès septembre le 1<sup>er</sup> paiement de la bourse.
- ◇ **Le règlement intérieur signé** (2 pages à signer et à conserver dans votre cahier de liaison (remis le jour de la rentrée)
- ◇ **CPGE HEC uniquement** : Un chèque de 100 € pour les activités organisées par le Bureau des Etudiants de la CPGE dont les voyages pédagogiques « visites d'Ecoles » obligatoires dans le cursus... à libeller à l'ordre suivant : « BDE Classe Préparatoire HEC »

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ANNEE 2018/2019**

- BTS Commerce International \_\_\_\_ (1 ou 2<sup>ème</sup> année à préciser)       CPGE HEC \_\_\_\_ (1 ou 2<sup>ème</sup> année à préciser)  
 BTS Support à l'Action Managériale 1<sup>ère</sup> année                       Prépa IFSI (infirmier)  
 BTS Assistant de Manager 2<sup>ème</sup> année

Obligatoire  
photo  
à  
coller

**1 - Je suis:**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : ..... code postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 19 \_\_\_\_

N° portable personnel : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

e-mail personnel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Profession parents : Père : \_\_\_\_\_ Tél : ..... mail :

Mère : \_\_\_\_\_ Tél : ..... mail :

**2 - Ma scolarité en lycée:**

Bac (série): ..... Enseignement de spécialité : ..... Lycée d'origine : ..... Année : .....

	Français	Philo	Maths	LV1	LV2	SES	SVT
Mes notes du Bac							
Mes notes moyenne de la terminale							

**3 - Ma scolarité dans l'enseignement supérieur à BON SECOURS : (réservé à l'administration)**

Le bilan des conseils	Contacts avec l'étudiant et/ ou les parents	
	Dates	Objet
1/ date:		
2/ date:		
3/ date:		
4/ date:		
5/ date:		
6/ date:		

4 - Etablissements fréquentés :

2017-2018	
2016-2017	
2015-2016	

5 - Projet professionnel :

- Après le BTS :*
- je souhaite poursuivre des études après le BTS :  
lesquelles.....
  - je souhaite entrer dans la vie active + secteur d'activité :  
.....
  - je ne sais pas encore

- Après la CPGE- IFSI :*
- je souhaite présenter les écoles/IFSI suivants :  
.....
  - je ne sais pas encore quelles écoles/IFSI je vais présenter

6 - EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES - SÉJOUR À L'ÉTRANGER - STAGES - JOBS...

Dates	Objet

7 - VOUS VOUS ÊTES INSCRIT(E) À BON SECOURS SUITE : RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

- à la rencontre avec un conseiller d'orientation CIO
  - à la consultation du site de l'enseignement supérieur du lycée : vidéos de témoignages d'anciens
  - à la rencontre des étudiants de Bon Secours au Forum d'orientation :
    - Perpignan  Montpellier  autres.....
  - à la journée portes-ouvertes de l'enseignement supérieur
  - à l'avis de l'un de vos enseignants. Précisez la matière.....
- Coordonnées du Professeur, CPE ou Conseiller d'Orientat*ion qui vous a incité(e) à vous inscrire à Bon Secours
- Nom :..... Prénom :.....
- Fonction :.....
- Nom et adresse du lycée.....
- .....
- autres. Précisez.....

**INFORMATIONS SANTE**  
**Enseignement Supérieur 2018-2019**

Classe à la  
rentrée



*Sections à cocher*

- BTS Commerce International 1
- BTS Support Action Managériale 1
- CPGE HEC 1
- PREPA IFSI (Infirmiers)

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

N° Sécurité Sociale **DE L'ETUDIANT** : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

**PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :**

- Père : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_
- Mère : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_
- Autre : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Etablissement 2017-2018 \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**L'ETUDIANT :**

- \* Est-il boursier ?  oui  non
- \* A-t-il déjà fréquenté le Lycée Privé Notre-Dame de Bon-Secours ?  
 oui (dernière année effectuée : \_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_)  non

**VACCINATIONS DEMANDEES**

*Ref. : Code de la Santé Publique (édition 2002) – guide des Vaccinations 2003 – B.E.H. 28-29/2004*

Fournir les photocopies des vaccinations du carnet de santé.

- **Pour tous**  
BCG et DT POLIO

**NB** : Ces vaccinations sont **OBLIGATOIRES** pour l'inscription, sauf si certificat médical de contre indication à renouveler tous les 3 mois pendant la scolarité.

- **Pour la Prépa IFSI** (OBLIGATOIRE pour les stages : aucune dérogation ne sera acceptée, ces vaccinations étant obligatoires pour tout personnel de santé)

- BCG
- IDR (5 u) pour test de référence.
- DT POLIO rappel de moins de 5 ans
- HEPATITE B (schéma 0-1-6)

Apporter les photocopies à la personne  
responsable des stages dès la rentrée

*En cas d'urgence, un étudiant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.*

*Si vous êtes atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur votre vie au sein de l'établissement, veuillez remplir la fiche de renseignements médicaux confidentiels (au dos) ou nous transmettre une lettre sous enveloppe cachetée à l'attention de l'infirmière de l'établissement.*

Vu et pris connaissance,

Les parents..... Date :..... Signature :

L'étudiant..... Date :..... Signature :

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

**Fiche à compléter si vous êtes :**

- atteint d'une maladie pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- susceptible de prendre un traitement durant le temps scolaire
- atteint d'un handicap ou d'une maladie pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

**Nom** : ..... **Prénoms** : .....

**Date de naissance** : ..... **classe** : .....

**Adresse** : .....

**N° Tél. parents** : ..... **N° Tel. portable** : .....

**Maladie ou handicap dont vous souffrez** : .....

**Traitement** : .....

**Aménagements particuliers à envisager dans le cadre scolaire et/ou pour les examens** : .....

**Médecin traitant** : .....

**Médecin spécialiste – service hospitalier** : .....

**Observations particulières** : .....

**Cette fiche n'est pas obligatoire** ; il en va cependant de votre intérêt qu'elle soit parfaitement renseignée.

Destinataires : les étudiants de classes préparatoires HEC 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Votre rentrée en prépa HEC est programmée le :

**JEUDI 30 AOUT 2018 à 9H**

Après les formalités administratives, vous participerez à une sortie cohésion.

Nous vous prions de bien vouloir prévoir un pique-nique, un short, des baskets, un coupe-vent et un sac à dos conseillé avec une bouteille d'eau !

**Départ** : 10h30 en bus du lycée Bon Secours

**Retour** : vers 16h30 : devant le lycée Bon Secours

E. Vincendon  
Coordinateur post-bac

-----  
*Pièces à remettre impérativement à votre professeur principal*  
Le jeudi 30 août 2018

1 - *un chèque de 10 euros* à l'ordre de « Association Notre-Dame de Bon Secours » pour couvrir une partie des frais de la sortie cohésion,

2 - *autorisation parentale* (coupon ci-dessous) :



**AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DE CLASSE CPGE 1 - 2**

Nom du Responsable légal : .....

Autorise ma fille/mon fils : .....

Scolarisé(e) en classe de CPGE à participer à la *sortie « cohésion »* du :

**jeudi 30 août 2018 de 10h30 à 16h30.**

Téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence : .....

Date :

Signature :



# REGLEMENT DES SECTIONS POST-BAC 2018-2019

► *Annexe au règlement de l'établissement*  
(ce document doit être signé et agrafé à la fin du carnet de liaison)

Le carnet de liaison est le support de correspondance permanent entre l'étudiant, sa famille et le lycée. En conséquence, chaque étudiant doit le tenir à jour très régulièrement et l'avoir en permanence en sa possession afin d'être toujours en mesure de le présenter. Certaines sections pourront se référer à une charte spécifique communiquée à la rentrée. Vous devrez vous y conformer.

## **① COMMUNICATION**

Les étudiants communiquent avec l'établissement à l'adresse : [postbac.bonsecours@gmail.com](mailto:postbac.bonsecours@gmail.com)

## **② ASSIDUITE/PONCTUALITE :**

→ une inscription dans notre établissement implique un engagement d'assiduité

L'assiduité aux cours, TD, interventions de professionnels... est strictement requise.

Une absence doit être signalée à la vie scolaire par la famille, le plus rapidement possible par téléphone (04.68.56.37.74) à confirmer sur le carnet de liaison au retour de l'étudiant. Si aucun justificatif n'est apporté, l'étudiant ne pourra pas être accepté en cours.

Une absence pendant un **examen blanc** ou tout autre contrôle dont la date a été annoncée d'avance par le professeur est sanctionnée par un zéro, à moins d'une justification officielle obligatoire apportée le jour même du retour (certificat médical, avis de décès...) sous peine d'être refusée. De même, le non-rattrapage des cours dès le retour d'une absence ne saurait constituer une excuse pour être dispensé d'un contrôle.

**L'assiduité fera l'objet d'un contrôle strict dont l'état sera envoyé** sur chaque bulletin scolaire. Ce constat d'absences ou de retards pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive immédiate prononcée par le Conseil de Classe à partir du barème suivant (les différents éléments se cumulant les uns aux autres). Deux exclusions pouvant entraîner la radiation :

- Soit un total de **15h d'absences** ou retards sans justificatif,
- Soit un total de **40h d'absences** ou retards avec motif indiqué par un coupon du carnet de liaison,
- Les absences faisant l'objet de justifications officielles (certificat médical, avis de décès, autorisation écrite de la direction du lycée) ne seront pas prises en compte ; de même, les retards provoqués par des cas de grève des transports, intempéries ou accident signalé par la famille seront exclus des calculs.

En cas de retard d'un étudiant, c'est au professeur qu'il appartient de juger du sérieux du motif de retard et de l'acceptation de l'étudiant en cours ou de son envoi en étude. Un coupon de retard devra, dans tous les cas, être remis à la vie scolaire.

**L'Etablissement, pour sa part, envoi un SMS à la famille pour signaler l'absence.**

## **③ EVALUATIONS**

La **préparation à l'examen** ou aux **concours** s'effectue sur deux années sous la forme d'examens blancs et/ou de contrôles continus et de C.C.F.

La présence à ces épreuves est **obligatoire** : l'absence non justifiée est sanctionnée par un zéro, sauf certificat d'hospitalisation.

Les devoirs sont placés sous le contrôle direct du surveillant : **les étudiants devront respecter leurs consignes (sorties toilettes, temps minimum de compositions)**. Les concours blancs se dérouleront dans les conditions d'examen ; toute attitude perturbante et toute tentative de fraude entraîneront l'exclusion immédiate.

Chaque semaine, les étudiants de CPGE et de la prépa I.F.S.I. sont interrogés à l'oral : la participation à ces "colles" est obligatoire.

## **④ USAGE DE VOTRE TELEPHONE PORTABLE**

- **Casiers à portables :**  
"Au début de chaque cours, les étudiants ont l'obligation d'éteindre leur portable et de le laisser dans le casier prévu à cet effet (un numéro de casier est attribué à chaque étudiant en début d'année). Ils devront les récupérer aux récréations et à la fin des cours."  
Tout usage de portable pendant les cours, TD, DS, entrainera une exclusion.

## 5 LOCAUX et MATERIEL

- **Accès Internet** : les étudiants utilisent différentes salles équipées d'internet : M31, M33, M34, M1, salle repos des CPGE :  
les conditions d'accès à ces salles seront indiquées aux étudiants à la rentrée.  
Important : Ces différents outils doivent exclusivement servir dans le cadre scolaire : tout abus sera sévèrement sanctionné.
- **Carte magnétique** : Contrairement aux lycéens, les étudiants ont la liberté d'entrer : de 7h30 à 18h ou de sortir de 7h30 à 19h (mercredi 17h) de l'établissement à n'importe quel moment de la journée en dehors des heures de cours par le portillon de l'accueil.  
Cette carte magnétique vous permet de passer au self (en cas de perte, cette carte vous sera facturée 10€).
- **Téléphonie** : une salle de téléphonie est à la disposition des étudiants de S.T.S sous la responsabilité des professeurs de techniques
  - M31 bis pour les STS SAM
  - M35 bis pour les STS CI

→ les cours ne doivent en aucun cas être perturbés par des appels téléphoniques.
- Le **C.D.I.** est à la disposition des étudiants avec un fond spécifique par section (avant d'emprunter, les étudiants devront laisser un chèque de caution de 100€).
- Les **fumeurs et vapoteurs** doivent quitter l'enceinte de l'établissement.

## 6 STAGES en ENTREPRISE

- Les étudiants procèdent eux-mêmes à la recherche des stages : cette recherche fait partie intégrante du cursus de formation.
- Les étudiants doivent :
  - respecter les dates de début et de fin de stage précisées en début d'année scolaire
  - suivre la procédure de stage (document distribué à la rentrée – conventions envoyées sur votre adresse Gmail).
  - 14 semaines en STS SAM - dont 6 vivement recommandées à l'étranger.
  - 14 semaines en STS CI - dont 9 minimum à l'étranger.
  - 3 ou 4 semaines en Prépa IFSI
  - Tenir à jour un « cahier de stage » et être en mesure de le présenter.

Tout étudiant faisant défection sans motif sérieux et sans avoir au préalable pris contact avec l'établissement s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la radiation.

## 7 AUTORISATION DE REDOUBLEMENT

Au-delà des résultats, les passages en 2<sup>èmes</sup> années seront conditionnés par votre ASSIDUITE en cours, TD, colles, DS... (il n'est pas possible de redoubler la 1<sup>ère</sup> année de CPGE).

## 8 ARRET DE LA SCOLARITE

Les étudiants qui souhaitent interrompre leur scolarité doivent adresser une lettre de démission au chef d'établissement ou formuler la démission via [postbac.bonsecours@gmail.com](mailto:postbac.bonsecours@gmail.com)

-----  
Je soussigné,

Nom de l'étudiant : ..... Prénom : .....

Classe : .....

certifie avoir pris connaissance de ce règlement.

Date :

Signature de l'étudiant :